

MASTER – MENTION GESTION DE PATRIMOINE

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Développement d'une expertise en matière de conseil patrimonial dans la connaissance approfondie des produits proposés, que ce soit dans le domaine des produits financiers, de l'assurance ou de la prévoyance
- Gestion du patrimoine immobilier en accompagnant la clientèle en matière de création, de gestion, de développement, de protection et de transmission du patrimoine
- Définition d'une stratégie adaptée à chaque type d'investissement en expliquant au client les avantages, les inconvénients et les risques encourus
- Commercialisation des produits financiers et d'assurance en veillant à maximiser les gains tout en maîtrisant les risques
- Prospection et développement de nouveaux clients patrimoniaux (particuliers ou professionnels) afin de développer son portefeuille
- Conseil et information aux clients sur les nouvelles opportunités fiscales ou des placements avantageux
- Veille réglementaire et technique et constitution d'un réseau d'experts patrimoniaux sur des sujets complexes et les nouveaux produits
- Participation à la vie de l'agence (travail particulièrement avec le directeur) et collaboration avec les chargés de clientèle pour leur apporter une expertise sur la gestion de patrimoine et leur permettre d'orienter les clients

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.
Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

Compétences spécifiques

Elaborer une vision patrimoniale stratégique

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou de son éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles en matière patrimoniale afin d'accompagner sa clientèle en matière de création, de gestion, de développement, de protection et de transmission du patrimoine.
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens afin de définir une stratégie adaptée à chaque type d'investissement, en expliquant au client les avantages, les inconvénients et les risques encourus.
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique afin de favoriser les transactions.

Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en matière de gestion patrimoniale

- Développer des politiques et pratiques afin d'établir un bilan patrimonial en proposant à chaque client une étude personnalisée de sa situation et en connaissant les principaux types de produits financiers et immobiliers, les techniques d'optimisation suivantes : Structures de détention du patrimoine (relations patrimoniales du couple, choix d'une structure professionnelle, formes particulières d'appropriation...) ; Flux financiers (flux actuels et différés, prévoyance et retraite) ; Investissements (assurance vie et contrats de capitalisation, marchés, instruments et placements financiers, investissements immobiliers) ; Financements (différents types de prêts, montages à effet de levier, garanties...) ; Transmission à titre gratuit (principe et coût de la succession non préparée, différentes techniques de transmission, transmission de l'entreprise...) ; Revenus fiscaux (ISF, expatriation...).
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques adaptées aux spécificités du client.

Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion appliqués à la gestion patrimoniale

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils afin d'identifier les écarts significatifs entre les réalisations et les prévisions, de contrôler les comptes débiteurs et prendre en compte les risques (fraude fiscale, blanchiment...) et d'optimiser le patrimoine en fonction des règles matrimoniales et successorales.
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux décisions financières et d'investissement.

Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité appliquées à la gestion patrimoniale

- Appliquer et respecter des règles et des normes afin de proposer un cadre juridique et fiscal adapté à chaque investissement.
- Développer des process, des démarches Qualité, innovation, etc. adaptés au contexte bancaire et financier en général et pouvoir diversifier les produits proposés aux clients existants afin de transformer les liquidités en produits.

Développer une culture managériale et organisationnelle

- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership.
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires.
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles.
- Accompagner les comportements et postures au travail.

Accompagner les comportements et postures au travail

- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management.
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes).

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.